

Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51
E-Mail : info@perly-certoux.ch - Site internet : www.perly-certoux.ch

Heures d'ouverture :

lundi et mercredi 8h30/12h - 14h/18h - mardi 9h/12h - jeudi et vendredi 8h30/12h

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Sécurité :

Police municipale : Route de St-Julien 11, Plan-les-Ouates, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,
Téléphone : 022 884 64 50

Police cantonale : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13
Téléphone : 022 427 66 00

En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.

DECISIONS/DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

La séance prévue le 21 janvier 2016 a été annulée, faute d'objets à traiter.

Lors de sa séance du **25 février 2016**, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 14 voix « pour », aucune voix « contre » et une abstention, de renvoyer la pétition des parents d'élèves et habitants sur la situation du stationnement aux abords de l'école à la Commission de la sécurité.
- ✓ **Voté**, à l'unanimité des membres présents, les conclusions du rapport de la commission des routes et des écoulements relatives aux mesures envisagées pour modérer le trafic de transit sur les chemins des Vignes et du Cimetière.
- ✓ **Donné mandat** à la Commission des affaires sociales, à l'unanimité des membres présents, d'étudier les pistes d'action que la commune pourrait mettre en place en faveur des migrants.



Le procès-verbal complet de chaque séance peut être lu sur le site internet de la commune.

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site de la commune : www.perly-certoux.ch

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – 1^{ER} SEMESTRE 2015

Les séances sont publiques et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance du Conseil municipal.

Les séances ont lieu à **20 heures** dans la salle du Conseil municipal dans le bâtiment de la Mairie :

Jeudi 7 avril (présentation des comptes 2014)

Jeudi 12 mai (adoption des comptes 2014)

Jeudi 9 juin

ACTUALITES COMMUNALES

PROMOTIONS CITOYENNES

Le 10 mars 2016, les Autorités communales ont reçu à la Mairie les jeunes Suisses et étrangers qui ont atteint ou qui atteindront durant l'année 2016 leur majorité civique et qui disposent de leurs droits civiques. Une dizaine de jeunes, sur la trentaine invitée, avaient répondu présents.

Réunis à la Mairie, les jeunes ont donc pu faire connaissance avec les membres de l'Exécutif *in corpore*. M. Yves Marie Trono, Maire, présidait la partie officielle, à laquelle participaient MM. Fernand Savigny et Christian Gorce, Adjoints, M. Raphaël Prina, Vice-président, et Mme Geneviève Maytain, Présidente de la Commission Enfance et Jeunesse, du Conseil municipal.



Pour l'essentiel, les jeunes ont donc pu découvrir, outre les rôles et missions du Conseil municipal et de l'Exécutif, les diverses prestations offertes aux jeunes par la commune ainsi que les brochures Easyvote, rédigées par des jeunes pour des jeunes afin de faciliter leur compréhension des enjeux des votations fédérales. Ces brochures sont envoyées aux jeunes Perlysiens-Certousiens de 18 à 25 ans avant chaque scrutin fédéral. La commune est l'une des deux communes à avoir adhéré à ce projet, porté par le Parlement des jeunes.

Puis, l'assemblée s'est retrouvée autour d'un repas convivial et des discussions amicales autour de la vie de la commune et des jeunes.

A LA RECHERCHE DE « PETITS BOULOTS », LA FASE PROPOSE SES SERVICES

En qualité de travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) actifs sur la commune de Perly-Certoux, affiliés à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), nous travaillons dans le but d'une réinsertion scolaire et/ou professionnelle, sociale, pour les jeunes de Perly-Certoux âgés entre 15 et 25 ans.

Nous encadrons ces jeunes dans un dispositif appelé « petits jobs », qui est un moyen de faire un travail d'accompagnement socio-éducatif.

Nous sommes en mesure d'effectuer les travaux suivants :

ramassage de feuilles tonte de gazon petits travaux de peinture en extérieur (barrières, portails murs) distribution de flyers distribution et collage d'affiches débarras de locaux lavage de voitures tous types de petits travaux à discuter !

Les jeunes en « petits jobs » sont au bénéfice d'un contrat réglementaire, ils sont assurés, encadrés et toujours accompagnés par des travailleurs sociaux. Le tarif horaire est de CHF 20.50.- Un devis sur mesure peut être fait.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Alexandra Ecuyer 079.752.09.67 ou Djamel Tazamoucht 079.961.25.29.

Pour toute information complémentaire sur les travailleurs sociaux hors murs et notre structure, vous pouvez consulter notre site internet www.tshm-aire.ch

INFORMATIONS OFFICIELLES

GIAP – INSCRIPTIONS AU PARASCOLAIRE POUR L'ANNEE 2016-2017

Les inscriptions pour les activités parascolaires pour l'année 2016-2017 se prennent

SAMEDI 28 MAI DE 8H à 12H ET MERCREDI 1^{er} JUIN 2016 DE 16H à 20H (lieu affiché à l'école)

Il n'y a pas d'inscription à la rentrée. Toutefois, des inscriptions pourront être prises sur les lieux parascolaires, le premier jour d'école de 8h00 à 10h00 et de 18h00 à 19h00. Ces inscriptions sont soumises à la présentation d'un justificatif du besoin, selon la liste ci-dessous :

- changement de situation professionnelle (nouveaux horaires, nouvel emploi), horaires irréguliers ;
- changement de situation familiale (séparation) ;
- certificat médical ;
- changement de domicile (déménagement, arrivée en Suisse) ;
- recommandation des services sociaux.

Sans justificatif, l'inscription sera malgré tout enregistrée. Cependant, la prise en charge de l'enfant pourrait être reportée de deux mois, ceci afin de pouvoir adapter les ressources humaines aux besoins d'encadrement ainsi que les infrastructures, si cela est nécessaire.

Les inscriptions effectuées en cours d'année sont soumises à la même règle. Au terme des deux jours d'inscriptions, seul l'accueil pour raisons impératives et/ou en cas d'urgence est garanti.

Participation financière des parents

- CHF 3.00 pour l'accueil du matin (dès 7h du matin, réservé aux élèves du cycle élémentaire, soit 1P à 4P)
- CHF 4.50 pour la prise en charge pendant la pause de midi (RS).
- CHF 6.50 pour la prise en charge de la fin d'après-midi (AS).
- Les factures pour la prise en charge parascolaire sont envoyées trimestriellement par le GIAP.
- Des rabais ou des exonérations sont possibles.

Pour toute information complémentaire : M. Serge Eschler, responsable de secteur au N° 079/477.18.72, www.giap.ch

PERMANENCE DES IMPOTS 2015

Les habitants de Perly-Certoux qui ont besoin d'une aide pour l'établissement de leur déclaration d'impôts 2015 peuvent faire appel à la permanence impôts, mise en place par la mairie de Bernex, en collaboration avec l'Hospice général Bernex-Champagne.

Cette prestation est menée **jusqu'au 30 avril 2016**. Les inscriptions ainsi que les informations au sujet des pièces justificatives à fournir peuvent être obtenues auprès du CAS (Centre d'action sociale), tél. 022 420 40 00. Une participation forfaitaire de CHF 30.- sera demandée par déclaration.

Le public cible reste évidemment les personnes/familles modestes des communes de la Champagne (Perly-Certoux compris).

SUBVENTION CANTONALE POUR LA PROMOTION DU VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE)

La subvention cantonale de CHF 250.- est distribuée par la Mairie aux personnes qui achètent un vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit neuf pour installer une assistance électrique sur leur vélo.

Cette subvention est également accordée lors de l'achat d'un cyclomoteur ou d'un motocycle (scooter) électrique neuf.

Se présenter à la Mairie avec la carte d'identité et l'original de la facture.

ENVIRONNEMENT 2016

DECHETS – LES PROCHAINES DATES

Prochaines levées des déchets encombrants :

(Attention : pas de tuiles, plots en ciment, gravats de chantier dans ces levées de porte-à-porte).

Samedi 21 mai

Samedi 2 juillet



Prochaines levées de papiers et cartons :

Mardi 12 avril

Mardi 26 avril

Mardi 10 mai



En dehors de ces dates, le vieux papier peut être déposé à la déchetterie communale (parking de la chapelle)

Levée de déchets verts et de cuisine :

Chaque lundi après-midi

(Les levées sont effectuées le lendemain d'un jour férié)



Prochaines levées de verre :

Mardi 26 avril

Mardi 31 mai

Mardi 28 juin

En dehors de ces dates, le verre peut être déposé à la déchetterie communale (parking de la chapelle)



ESREC = ESpaces de REcupération pour les déchets non répertoriés dans notre déchetterie, gratuit pour les privés

ESREC du site de Châtillon
Rte d'Aire la Ville
1233 BERNEX
022.420.91.22

ESREC de la Praille
Av. de la Praille 47
1227 CAROUGE
022.388.11.99

Heures d'ouverture :

Lu-Ven : 14h30 – 19h30

Sa-Dim : 9h30 – 17h

Continuons et essayons d'augmenter notre proportion de déchets triés !

A CONSERVER : LE DEPLIANT DES LEVEES 2016

Les Autorités tiennent à votre disposition un dépliant des levées 2016 des déchets sur la commune.

Un plan aide à repérer les écopoints implantés sur la commune, avec les sigles des déchets qui y sont acceptés.

A conserver toute l'année !



SAKATRI



Pour le tri sélectif chez soi !

Disponible gratuitement à la Mairie !

Un moyen pratique de trier à domicile, et d'initier aussi les enfants à cette démarche.